



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## Entre vous et moi

La remise des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 est un événement important au sein de la

fonction publique. Un événement important à plus d'un...

*Article complet, page 2*

## En perspective

Un membre de l'équipe de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* (FVE) a rencontré à ses bureaux, le président du Comité

de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 ...

*Article complet, page 4*

## Le cœur à l'ouvrage

Jamais rubrique n'aura aussi bien porté son nom. Il y a de ces gens qui forcent notre admiration en raison de leur sens

de l'engagement au travail et de leur dévouement à servir...

*Article complet, page 8*

## Défi éthique

J'occupe un poste de chercheur scientifique au ministère des Plantes et des Graines du Canada depuis plus de

vingt-cinq ans. Je suis responsable de projets de recherche...

*Article complet, page 11*

## Il a dit...

***Nous n'agissons pas correctement parce que nous possédons la vertu ou l'excellence. Nous possédons plutôt ces qualités parce que nous agissons correctement.*** Aristote

## Mademoiselle Lulu

Sur un mode humoristique, *Mademoiselle Lulu* met à l'épreuve notre raisonnement éthique à travers les personnages d'Amandine, David et Mademoiselle Lulu qui ne manqueront pas de

nous étonner par son sens de l'analogie et sa compréhension du monde qui l'entoure

*Article complet, page 12.*

## La prochaine édition

Au menu de la prochaine édition, la sous-ministre du Commerce international, Marie-Lucie Morin, nous entretiendra des valeurs et de l'éthique au regard du commerce international.

## Questions ou suggestions

Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à [opsve-bvefp@cpsa-afpc.gc.ca](mailto:opsve-bvefp@cpsa-afpc.gc.ca)





# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## Entre vous et moi

Réflexion de la vérificatrice générale du Canada,  
Sheila Fraser

### L'excellence, une valeur de la fonction publique

La remise des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 est un événement important au sein de la fonction publique. Un événement important à plus d'un titre. Il permet en premier lieu de souligner le professionnalisme, l'esprit d'initiative et les efforts dont font preuve les fonctionnaires pour offrir aux Canadiens et Canadiennes des services de très grande qualité. Je joins ma voix au greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, Kevin Lynch, et à la présidente de l'Agence de la fonction publique du Canada, Nicole Jauvin, afin de rendre hommage aux lauréats et lauréates et les féliciter.

Ayant conduit des vérifications dans différents ministères, sur plusieurs années, m'a permis de constater que nos institutions publiques sont plutôt saines. Mon Bureau a effectué à ce jour des centaines de vérifications. À peine quelques-unes d'entre elles ont mis à jour des comportements non éthiques qui, comme on sait, ont fait la manchette des journaux. La plupart des vérifications effectuées ont plutôt relevé des moyens d'améliorer la gestion des programmes et des services gouvernementaux et de vérifier si ces mêmes programmes et services sont gérés en tenant compte de l'économie, de l'efficacité et de leurs effets sur l'environnement, et de faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes aient une plus grande valeur pour chaque dollar versé en taxe.

Les Canadiens et Canadiennes veulent pouvoir faire confiance en leurs institutions publiques. Les derniers sondages d'opinion publique<sup>1</sup> confirment les nouvelles dispositions d'esprit de ces derniers qui sont plus scolarisés que jamais, jouissent d'un plus grand accès à l'information et manifestent un intérêt accru pour la chose politique. Ces derniers attachent une grande importance à la crédibilité des institutions qui les représentent. Ils attachent aussi beaucoup d'importance à des valeurs telles la responsabilité et la transparence. Ils veulent aussi des examens approfondis et une surveillance plus étroite de nos institutions. Ils veulent que les gestionnaires adhèrent aux valeurs et à l'éthique.



Authorized use of digital file for website, print collaterals and publications.  
Copyright - must credit: Creative Commons  
(613) 236-5084 www.audit.gc.ca

Comment donc maintenir la confiance en la fonction publique ? Je dirais en disant la vérité, en remplissant ses promesses, et en faisant preuve d'ouverture et de transparence. Des éléments qui sont les fondements même d'un comportement éthique.

Les valeurs et l'éthique sont réaffirmées chaque fois qu'un fonctionnaire reçoit un prix d'excellence et chaque fois qu'un supérieur, des pairs et des subalternes soumettent une candidature pour faire état de l'excellence des réalisations d'un récipiendaire au profit des Canadiens et des Canadiennes.

...3

<sup>1</sup> Les résultats d'un sondage effectué, en 2006, par la firme de recherche EKOS Research révélait que 54 p. cent des Canadiens et Canadiennes estimait qu'ils avaient moins confiance dans le gouvernement fédéral par rapport à dix ans auparavant. Selon ce même sondage, cette perte de confiance de la population canadienne se chiffrait à 47 p. cent en 1996.



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## Entre vous et moi (suite)

Ces valeurs et cette éthique du travail sont les points d'ancrage de la fonction publique. Elles sont au même titre que la responsabilité, la transparence et l'adhésion des gestionnaires à ce cadre de valeurs, des éléments essentiels d'une bonne gouvernance de la fonction publique.

La question qu'on doit se poser est comment promouvoir les comportements éthiques au sein de nos organisations? Je répondrai sans détours que les comportements éthiques doivent se manifester tout en haut de l'échelle. Il revient à la haute gestion de démontrer qu'il est possible de faire preuve d'innovation, de créativité tout en étant éthique. Ce faisant, elle transmet, dans la chaîne de commandement, un message dont la puissance est décuplée, et ce, jusqu'au bas de l'échelle.

Certes, la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* est un mécanisme qui permet à un fonctionnaire témoin d'un acte répréhensible dans son environnement de travail de le dénoncer. Les programmes officiels ne peuvent, à mon avis, suffire à eux-seuls. Les employés doivent être confiants que la gestion va prendre les mesures nécessaires dans l'éventualité où on lui rapporte un acte répréhensible.

Les études tendent à démontrer que les fonctionnaires veulent des outils pour maintenir des valeurs et des normes éthiques élevées. Aussi je pense que les ministères et les organismes devraient miser davantage sur leurs programmes de valeurs et d'éthique, travailler à en accroître l'efficacité et les promouvoir auprès de leurs employés.

La fonction publique a plus que jamais besoin de gestionnaires qui se posent en champions des valeurs et d'éthique, qui en font la promotion dans leurs milieux de travail respectifs, et qui leur insufflent, authenticité et pertinence, en donnant l'exemple.

C'est à mon sens ce dont la fonction publique a besoin maintenant, et c'est ce dont a besoin la génération montante, qui fera siennes ses valeurs à son tour.

# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur, excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## En perspective

Propos recueillis auprès du président du Comité de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007, Louis Lévesque

Le 31 mai 2007, un membre de l'équipe de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique* (FVE) a rencontré à ses bureaux, le président du Comité de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 et sous-ministre des Affaires intergouvernementales au Bureau du Conseil privé, Louis Lévesque (LL), qui lui a parlé de sa première expérience à la présidence du Comité et de la rigueur que commande l'examen des candidatures. Une expérience tout aussi prenante que son rôle de conseiller auprès du Premier ministre et de la ministre des Affaires intergouvernementales en matière de relations fédérales-provinciales-territoriales. Voici le compte rendu de cette rencontre.

**FVE – Quelles sont vos impressions de cette première expérience à titre de président du Comité de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 ?**

LL – Le greffier du Bureau du Conseil privé m'a demandé de présider le Comité de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007. J'ai accepté d'emblée car cela m'a semblé quelque chose d'intéressant, sans connaître la nature du travail à effectuer.

Je savais que nous pouvions compter sur l'appui d'une équipe à l'Agence de la fonction publique du Canada qui s'occupe des prix d'excellence. Je m'étais aussi laissé dire qu'il y avait une centaine de candidatures à considérer, des cahiers de breffage à consulter qui contenaient notamment les propositions de candidature et les grilles d'évaluation pour comparer les réalisations de chaque candidat ou candidate et de chaque équipe pour les différentes catégories de prix, etc.

Au début, j'ai été pour le moins surpris par l'ampleur de la tâche, et je me suis interrogé sur comment on pouvait en arriver à établir différentes catégories de contribution; ce qui m'a semblé, en soi, un défi intéressant à relever. Les deux énormes cahiers de breffage me sont parvenus comme il était prévu et à eux seuls représentaient l'importance de la tâche qui venait s'ajouter à mes autres responsabilités que je cumulais au Bureau du Conseil privé. Une responsabilité que je ne pouvais prendre, d'aucune façon, à la légère puisqu'il s'agissait là d'évaluer des contributions fort importantes.



Par chance, j'ai pu consulter les cahiers de breffage bien à l'avance, et au fur et à mesure que je parcourais les récits des réalisations des candidats et des candidates, mon intérêt voire ma fascination grandissait tant j'étais enthousiasmé par la diversité des contributions des fonctionnaires qui s'illustraient dans toutes sortes de domaines, que ce soit la recherche sur les matériaux au Conseil national de recherche ou à Environnement Canada, les services à assurer dans le Grand Nord canadien pour le fonctionnement des stations météorologiques, ou que ce soit le travail de bureau accompli par les fonctionnaires au profit des citoyens et des citoyennes.

...5



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## En perspective (suite)

Cette diversité des tâches effectuées au sein de la fonction publique m'a frappé et venait s'ajouter à la complexité de la sélection des candidats et des candidates et à la responsabilité qui nous incombait d'évaluer, au mérite, les réalisations de ces derniers dont, certaines s'échelonnaient sur plusieurs années et avaient fait l'objet d'une reconnaissance internationale.

**FVE – On a recensé 109 candidatures de personnes aux Prix d'excellence de la fonction publique 2007. Dans quel état d'esprit avez-vous abordé l'examen des candidatures ?**

LL – J'ai abordé l'examen des candidatures aux Prix d'excellence de la fonction publique 2007 partagé également entre un sentiment de dépassement par l'ampleur de la tâche et la perplexité quant à la recherche d'un dénominateur commun dans la comparaison de contributions de natures diverses. Comment en arriver à établir des relativités entre diverses réalisations ? Tel est le genre de questions que je me suis posé devant l'exigence d'équité que commandait un tel exercice.

**FVE – Comment s'est effectuée la sélection des candidatures ?**

LL – Essentiellement, les membres du Comité ont passé en revue les cahiers de breffage et ont effectué une première évaluation. Nous avons ensuite partagé en comité les résultats de l'évaluation préliminaire avec nos interlocuteurs de l'Agence qui avaient, au préalable, fait la compilation des résultats par voie électronique ; [ce qui a grandement facilité la bonne marche des travaux du Comité] et nous a permis de nous concentrer sur chaque catégorie et de comparer les évaluations de chacun des membres et de dégager un consensus.

J'ai été surpris de la facilité avec laquelle nous en sommes arrivés à un consensus et à des recommandations communes sur les récipiendaires des prix d'excellence. Chose plus remarquable encore, et ce, pour plusieurs catégories, il s'est trouvé que certaines mises en candidature ressortaient nettement du lot et ont donné lieu à une convergence de vues des membres du comité, lesquels pourtant provenaient de divers horizons, niveaux hiérarchiques et ministères.

J'ai également pu apprécier la qualité des échanges qui ont eu lieu au sein de ce comité et comment les membres ont abordé, avec impartialité, l'examen des candidatures et les critères qui devaient primer pour une catégorie donnée afin d'en arriver à telle ou telle recommandation.

Une fois les critères ordonnés et leur application relevée dans les différentes réalisations, nous avons pu effectuer la sélection des candidatures et nous mettre d'accord sur 98 p. cent des recommandations. Ce processus décisionnel faisait intervenir l'élément distinct qui caractérisait une réalisation donnée au regard d'une réalisation issue d'un autre champ d'activité, et permettait ainsi de comparer des contributions qui, à priori, n'étaient pas nécessairement de même nature.

**FVE – Le Comité de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 était constitué de combien de membres ? De quel ministère ou organisme proviennent ces membres ?**

LL – Le Comité de sélection des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 était constitué de six membres outre la directrice, Prix, reconnaissance et événements spéciaux de l'Agence de la fonction publique du Canada qui agissait à titre de secrétaire du Comité, et la présidence.

...6



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## En perspective (suite)

Quant aux travaux du Comité de sélection comme tel, j'ai été fort impressionné par la qualité des délibérations et par la rigueur qu'ont démontrée les membres qui ont pris le temps de bien faire les choses. J'ai également été impressionné par leur souci d'équité qui a présidé à la sélection des réalisations qui se distinguaient et se révélaient les plus remarquables.

Je n'ai surtout pas eu l'impression que les membres du Comité avaient un « agenda caché », j'entends ici une candidature à promouvoir ou à défendre. Je pense donc que nous avons toutes les raisons d'être fiers du travail accompli, et le sentiment que les contributions qui étaient soumises à notre appréciation valaient vraiment la peine d'être soulignées.

**FVE – À titre de président du Comité, que souhaiteriez-vous dire aux titulaires des prix d'excellence et aux personnes qui ont fait l'objet d'une mise en candidature ?**

LL – Je souhaiterais leur dire, qu'en matière de recherche par exemple, il y a des fonctionnaires dont les réalisations dans leur champ d'expertise ont été reconnues sur la scène internationale et que leur engagement [à l'égard de la fonction publique] s'inscrit sur une longue période de temps. Ce genre de contribution ne pouvait passer sous silence et méritait plus que toute autre d'être souligné.

J'ajouterais aussi que les gens dont les réalisations n'ont pas été retenues pour un prix d'excellence de la fonction publique ne devraient surtout pas conclure que leur contribution n'a pas été reconnue. En fait, les mises en candidatures qui ont appuyé leur réalisation attestent déjà de la reconnaissance du milieu, des pairs et des supérieurs. Il y avait hélas un nombre limité de prix à attribuer. Nous sommes arrivés aux recommandations et décisions qui sont maintenant rendues publiques, de façon collective.

Un message plus général encore, c'est que très nombreux sont les fonctionnaires qui fournissent des contributions exemplaires jour après jour au sein de la fonction publique, et qu'en soulignant la contribution de l'un d'entre eux, c'est l'ensemble des fonctionnaires qui devraient s'enorgueillir des contributions de leurs collègues.

**FVE – Avez-vous eu à faire des choix difficiles ?**

LL – Oui et je pense notamment à la sélection des candidatures pour la catégorie « carrière exceptionnelle ». À mon sens, c'est, la sélection qui s'est révélée la plus ardue. Il y avait un grand nombre de propositions de candidature en comparaison au nombre de prix à attribuer. Nous avons dû faire des choix déchirants, d'autant qu'il y avait plusieurs contributions qui méritaient d'être soulignées, et c'est ce que nous avons fait.

Nous avons ainsi jugé bon de décerner quatre prix au lieu des trois prix initialement prévus dans cette catégorie par suite de l'examen des contributions dans cette catégorie.

**FVE – Le Prix d'excellence de la fonction publique est attribué en reconnaissance aux fonctionnaires qui ont incarné les valeurs et l'éthique propres à la fonction publique et ont servi les Canadiens et Canadiennes d'une façon exceptionnelle. Au terme de cet exercice de sélection, quel constat faites-vous de l'état des lieux des valeurs et de l'éthique au sein de la Fonction publique ?**

LL – J'ai été plus qu'impressionné par tout ce que j'ai lu comme président de ce comité. Cela ressortait à pleines pages : toutes ces personnes qui vivaient au quotidien les valeurs propres à la fonction publique et l'intégrité dont elles faisaient preuve dans l'exercice de leur fonction, animées avant tout du désir de veiller à l'intérêt public.

...7



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## En perspective (suite)

Je pense également qu'il y a des milliers d'autres exemples de fonctionnaires qui partagent ces mêmes valeurs et dont la prestation de travail au quotidien atteste de leur éthique de travail.

### **FVE – Souhaiteriez-vous exprimer des souhaits particuliers pour la prochaine mouture des Prix d'excellence de la fonction publique ?**

LL – Pour la prochaine mouture des Prix d'excellence de la fonction publique, nous envisageons de rediscuter de la question des récompenses et de la reconnaissance des récompenses, et ce, par rapport au renouvellement de la fonction publique. Devrions-nous également reconsidérer les catégories des prix d'excellence ? Y aurait-il lieu de réviser la cote de pondération attribuée pour chaque catégorie ? Je pense que c'est une bonne chose que ce genre d'exercice soit évalué de temps à autre.

### **FVE – Quelle leçon tirez-vous de cette expérience, comme gestionnaire ou encore comme président du Comité ?**

LL – Deux ou trois expériences. Un élément important à soulever est la nature et la diversité des contributions des fonctionnaires. De même, le contexte d'évaluation auquel nous étions soumis, et qui était tout aussi important : nous essayions d'être justes et équitables dans l'attribution des prix et d'avoir des gens qui viennent de différentes perspectives.

Un autre élément, c'est notre capacité, comme groupe de travail, d'en arriver à un consensus. Dans ce genre d'exercice, il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, ni de grille d'analyse parfaite, mais le succès est assuré par la bonne volonté de la part des membres du comité qui souhaitent avant tout juger de façon équitable les contributions des fonctionnaires selon les principes et les valeurs qu'ils privilégiaient.

La participation au Comité de sélection des prix d'excellence que je recommanderais à la fois au cadre supérieur qui est mis en charge de présider ce comité et aux autres membres de la fonction publique. C'est une expérience très enrichissante à la fois pour mieux comprendre toutes les activités de l'ensemble de la fonction publique, et pour se mettre en situation de prendre collectivement des décisions qui reposent sur des valeurs et des principes.

### **FVE – Et le mot de la fin. Pour vous, l'excellence se mesure comment ?**

LL – Je dirais que, dans le contexte de la fonction publique, l'excellence se mesure à l'engagement. J'entends ici l'engagement des fonctionnaires à servir et à fournir des conseils, éclairés et non-partisans, dictés par l'intérêt public. L'engagement peut se manifester sur une longue période de temps et de façon continue, tout comme, on peut en mesurer l'étendue lorsque survient une urgence ou un besoin impérieux.

L'excellence prend tout autant de formes, que les rôles et les responsabilités dont s'acquittent les fonctionnaires dans tous les champs d'activité et toutes les disciplines pour mieux servir les Canadiens et les Canadiennes.





# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## Le cœur à l'ouvrage

Jamais rubrique n'aura aussi bien porté son nom. Il y a de ces gens qui forcent notre admiration en raison de leur sens de l'engagement au travail et de leur dévouement à servir les Canadiens et Canadiennes. Les titulaires des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 sont de ceux-là. Ils contribuent à ennoblir la charge de fonctionnaire et témoignent des valeurs qui les animent. Ces valeurs sont tout autant démocratiques que professionnelles. Elles sont liées à l'éthique, elles sont liées aux personnes. Ces valeurs sont bel et bien vivantes. Elles se révèlent dans des circonstances extraordinaires quand il faut venir en aide aux Canadiens et Canadiennes dont la sécurité est menacée dans une zone de guerre (conflits armés), ou pour mettre au point des stratégies d'évacuation d'urgence en cas d'incendie. Ces valeurs sont agissantes lorsque ces équipes de travail font preuve d'innovation et que leurs découvertes servent aussi à d'autres pays, ou encore, qu'elles contribuent à la sécurité alimentaire de la population canadienne. Ces valeurs de la fonction publique sont en action quand elles participent à l'amélioration des conditions sociales et économiques des Premières nations.

À défaut de pouvoir honorer tous les lauréats et les lauréates dans cette édition de *Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique*, voici le récit de certains d'entre eux qui vous donnera un aperçu de l'excellence qui se manifeste au sein de la fonction publique : excellence au service du gouvernement du Canada, excellence en matière de programmes et de services à la population canadienne, excellence dans le développement de politiques. Place à ces hommes et à ces femmes qui ont le cœur à l'ouvrage !

### Équipe d'évacuation du Liban

Au cours de l'été 2006, l'Équipe d'évacuation du Liban, composée de fonctionnaires de neuf ministères, a évacué des milliers de Canadiens et Canadiennes du Liban pendant la guerre entre le Hezbollah et Israël. Au plus fort du conflit, des douzaines d'employés du gouvernement du Canada ont été déployés au Liban pour faciliter les opérations, et plus de 250 ont été envoyés pour aider à partir de bases d'opérations avancées à Chypre et en Turquie.

L'opération de neuf jours, durant laquelle plus de 14 000 Canadiens et Canadiennes ont été transportés du Liban à Chypre et en Turquie, a été l'opération de sauvetage la plus importante et la plus réussie de l'histoire du Canada. L'opération sans précédent a été coordonnée et organisée à partir d'Ottawa et des trois centres de gestion de crise à l'étranger.

Les membres de l'Équipe d'évacuation du Liban ont laissé de côté leurs propres besoins, les besoins de leur famille et, dans de nombreux cas, leur sécurité personnelle pour répondre aux besoins de Canadiens et Canadiennes pris dans une zone de guerre à l'étranger.



L'évacuation du Liban est un exemple particulier de la contribution exemplaire dans des circonstances extraordinaires, d'une équipe de professionnels dévoués.

### Guyène Proulx, *Conseil national de recherches du Canada*

Il serait impossible d'évaluer avec précision les répercussions qu'ont eues les 14 années de carrière de Mme Guyène Proulx au Conseil national de recherches du Canada, mais la valeur de ses recherches sur le comportement humain en présence du feu et sur les facteurs humains contribuant à l'efficacité des technologies de sécurité-incendie ainsi que sa détermination continue à partager ses constatations sont indéniables.

Elle a aussi joué un rôle très actif dans diverses enquêtes menées après des événements, tel que l'attentat de 1993 au World Trade Center (WTC). En fait, un nouveau système d'orientation et une nouvelle stratégie d'évacuation

...9



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## Le cœur à l'ouvrage (suite)

d'urgence mis en œuvre au WTC en raison de ses constatations ont contribué à sauver de nombreuses vies lors des attaques terroristes de 2001. Aujourd'hui, les constatations de Mme Proulx concernant les détecteurs de fumée et la photoluminescence sont utilisées pour assurer la sécurité dans les immeubles partout au Canada et dans le monde.

Dans le cadre de ses relations avec une multitude d'intervenants, notamment des organismes gouvernementaux canadiens et américains, des organisations sans but lucratif et des sociétés d'ingénierie, Mme Proulx a présenté plus de 300 exposés à la communauté scientifique et à des techniciens travaillant directement dans le domaine de la sécurité-incendie.

Les recherches déterminantes de Mme Guylène Proulx contribueront sans aucun doute à sauver d'innombrables vies pendant encore bien des années.

### Équipe du projet de datation de l'encre, *Agence des services frontaliers du Canada*

La réussite de l'Équipe du projet de datation des encres peut être mesurée en fonction de son travail exceptionnel pour déterminer l'âge de l'encre sur les documents. Grâce à une approche novatrice, cette équipe de scientifiques aide à déterminer l'authenticité de documents, notamment ceux reçus par différents ministères, comme les programmes de vérification, de validation, d'enquête et d'exécution.

Recourant à des méthodes de pointe faisant appel à la détection et à l'analyse de produits chimiques particuliers contenus dans l'encre et qui changent avec le temps, l'Équipe du projet de datation des encres a été reconnue pour son travail sur la scène nationale et internationale. Sa méthode a été utilisée avec succès pour aider à remettre en question l'authenticité de divers documents pour le

compte des gouvernements du Canada, des Pays-Bas et des États-Unis.

Poursuivant ses travaux, l'Équipe du projet de datation des encres devrait faire d'autres percées alors qu'elle dirige la collaboration internationale visant l'élaboration et la validation des méthodes de datation de l'encre.

### Dr James D. MacNeil, *Agence canadienne d'inspection des aliments*

Le Dr James MacNeil a débuté sa carrière dans la fonction publique en 1972 à la direction de la Recherche d'Agriculture Canada. Il dirige aujourd'hui le Centre pour résidus médicamenteux vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), l'un des principaux laboratoires du genre dans le monde.

Le Dr MacNeil a publié plus de 70 documents qui lui ont valu le respect de toute la communauté scientifique. De plus, il a dirigé plusieurs groupes d'experts chargés de l'ébauche de lignes directrices, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de réglementation visant à contrôler les résidus médicamenteux vétérinaires dans les aliments. Ces réalisations et son engagement dans de nombreux projets de recherche ont favorisé la mission de l'ACIA, soit de devenir un organisme de réglementation à vocation scientifique efficace, en améliorant la sécurité alimentaire et le commerce pour tous les Canadiennes et les Canadiens.

Le Dr James D. MacNeil, qui ne fait jamais rien à la dernière minute, a commencé à planifier sa succession sur le plan personnel et la relève sur le plan professionnel voilà plus de dix ans. Ses vastes connaissances et son expérience nous manqueront et ce, bien qu'il ait anticipé l'avenir et veillé à ce tout soit prêt au laboratoire lorsqu'il prendra sa retraite, en octobre prochain.

...10



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## Le cœur à l'ouvrage (suite)

**Céline Laverdière**, *Affaires indiennes et du Nord Canada*

Mme Céline Laverdière, Directrice, Politiques et relations intergouvernementales, a joué un rôle primordial dans l'organisation du premier Forum socioéconomique des Premières nations, qui s'est tenu en octobre 2006 dans la communauté Innue de Mashteuiatsh, au Québec.

Avec plus de 31 années de service au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord du Canada, Mme Laverdière a occupé plusieurs postes, accompli diverses tâches d'envergure, telle sa participation au règlement des acquisitions de terres à des fins d'agrandissement de la réserve de Kanesatake, au début des années 1990, et relevé de nombreux défis. Parmi ses réalisations antérieures, c'est sa prestation exceptionnelle tout au long de la préparation et du déroulement du forum socioéconomique des Premières nations, à l'automne 2006, qui a su marquer un grand nombre d'intervenants de différents milieux. Plus de 1 100 personnes, dont 250 participants provenant des deux ordres de gouvernement et des Premières nations du Québec, étaient rassemblées à l'événement, qualifié « d'historique » par le premier ministre du Québec.

Le leadership, le dynamisme et le dévouement inestimable de Mme Céline Laverdière ont largement contribué à la réussite de cet événement exceptionnel.

Pour consulter la liste complète des récipiendaires des Prix d'excellence de la fonction publique 2007 et en savoir plus long, rendez-vous à :

[http://www.psagency-agencefp.gc.ca/leadership/npsw-snfp/2007/ncregion\\_f.asp](http://www.psagency-agencefp.gc.ca/leadership/npsw-snfp/2007/ncregion_f.asp)



# FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur,  
excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

## ■ Défi éthique

### Scénario hypothétique, à titre indicatif seulement.

*Chère Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique,*

J'occupe un poste de chercheur scientifique au ministère des Plantes et des Graines du Canada depuis plus de vingt-cinq ans. Je suis responsable de projets de recherche pour le compte du ministère. Dans le cadre de ces projets, nous examinons les effets à long terme de la pollution de l'air sur la germination des graines. Par exemple, dans l'un d'entre eux, j'ai découvert un nouveau phénomène qui n'avait jamais été documenté et qui pourrait avoir une incidence importante sur la germination et la propagation des graines. Ce n'est qu'un des nombreux projets et développements auxquels j'ai participé. On vient de m'aviser que je suis le récipiendaire de 2007 de la Graine dorée, le prix le plus prestigieux de mon domaine de compétence, qui est décerné aux scientifiques qui se sont distingués par leurs réalisations dans ce secteur. Le prix comprend une récompense en argent de 2 000 \$. Les règles de la Société de la graine dorée interdisent l'attribution du prix aux institutions ou aux gouvernements, et restreignent le prix aux particuliers. Cependant, mes réalisations sont liées principalement à mes travaux dans la fonction publique du Canada. C'est un grand honneur pour moi, mais je ne sais pas si je peux accepter ce prix. Que devrais-je faire?

*Signé : Inquiet*



*Cher Inquiet,*

Je tiens tout d'abord à vous féliciter de vos réalisations. Le prix qui vous est décerné souligne les efforts et le dévouement dont vous avez fait preuve au cours de votre carrière dans la fonction publique, ainsi que vos réalisations personnelles. À titre de récipiendaire du prix, vous illustrez les valeurs professionnelles d'un fonctionnaire qui s'est

engagé à servir les Canadiens et les Canadiennes en innovant pour s'adapter aux nouveaux besoins. C'est également un accomplissement pour le ministère des Plantes et des Graines du Canada.

Nous sommes conscients qu'il est rare de recevoir de tels prix professionnels et nous devons aborder chaque situation au cas par cas. Avant de formuler une recommandation, nous vous demanderons de répondre à quelques questions, de façon à ce que votre ministère puisse conclure qu'il n'y a aucun conflit d'intérêts.

- La Société de la graine dorée n'entretient-elle aucune relation d'affaires avec le gouvernement du Canada ou le ministère des Plantes et des graines, par exemple dans le cadre de la passation de marchés ?
- La Société a-t-elle choisi de vous décerner le prix en fonction d'informations publiquement accessibles, comme la publication d'articles approuvés par le ministère dans des périodiques destinés aux pairs ?
- La récompense en argent provient-elle uniquement de fonds générés par la Société et non de financement gouvernemental ? Avez-vous payé vous-même votre cotisation ?
- Est-ce que la Société de la graine dorée ne cherche aucunement à vous influencer ni à exercer de l'influence sur votre ministère en vous décernant ce prix ? À titre d'exemple, un groupe d'experts ou un comité de sélection a-t-il choisi de vous décerner ce prix ? Est-ce que ce sont vos pairs qui ont proposé votre candidature ?

Selon vos réponses à ces questions, vous pourriez être en mesure d'accepter le prix. Il reste à aborder la question du montant de la récompense, dont la valeur n'est pas négligeable. Le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique exige que les fonctionnaires demandent à leur administrateur général s'il est avantageux pour leur organisme de justifier l'acceptation personnelle d'un tel prix ou d'une telle récompense. Nous vous recommandons de demander l'approbation de votre administrateur général en lui soumettant une justification en réponse aux questions énumérées ci-dessus.

*Fenêtre sur les Valeurs et l'Éthique*

# À FENÊTRE SUR LES VALEURS ET L'ÉTHIQUE

*Servir le Canada avec honneur, excellence et intégrité*

VOLUME 1, NUMÉRO 4 – JUIN 2007

